



VILLE de MURET
mairie-muret.fr

AVIS d'APPEL PUBLIC à la CONCURRENCE

MARCHE de PRESTATIONS de SERVICES

1. **Nom et Adresse** : VILLE de MURET - 27 rue Castelvieux - BP 60207 – 31605 Muret Cedex
2. **Pouvoir Adjudicateur** : Monsieur le Maire -
3. **Type de procédure** : Procédure Adaptée Ouverte – Article 28 du C.M.P.
Objet du Marché : Prestations de services sur systèmes de sécurité anti intrusion des Bâtiments de la Ville de MURET, décomposées en 4 lots :
 - Lot N° 1 : maintenance des installations (estimatif maxi annuel : 6 000 € ht)
 - Lot N° 2 : télésurveillance (estimatif maxi annuel : 6 000 € ht)
 - Lot N° 3 : interventions & gardiennage (marché à BC : maxi annuel 16 000 € ht)
 - Lot N° 4 : installation d'une alarme anti-intrusion au C.T.M.P avec option vidéo-surveillance .

Variantes autorisées (lot N° 4) - options possibles pour les 4 lots -

5. **Lieu d'exécution** : 31600 MURET

6. **Critères**

- **Sélection des CANDIDATURES** :
 - Régularité de la situation juridique - fiscale et sociale - et attestations d'assurance Responsabilité Civile et Responsabilité Professionnelle (avec indication de la nature des prestations garanties et des montants garantis) en cours de validité -
 - Capacités humaines, techniques et financières et compétences professionnelles
Qualification professionnelle et/ou références de chantier équivalentes de moins de 3 ans avec attestations de maîtres d'ouvrage
- **Critères d'ATTRIBUTION de l'OFFRE** : Notation sur 20 points de chaque critère
 - ✓ Qualité du service // Moyens déployés **20 %**
(Moyens humains (intervenants potentiels : expérience niveau de qualification des intervenants) et matériels (divers outils et logiciels de gestion – statistiques fournies à la Ville) affectés par la Société à la Ville – conseils techniques – Adéquation des moyens mis en œuvre (qualification – certification et habilitation des techniciens intervenants)
 - ✓ Valeur technique **20%**
(mémoire technique : modalités et procédure de gestion des interventions – méthodologie d'intervention)
 - ✓ Prix **60%**

7. **Retrait du Dossier de Consultation :**

➔ sur le site dématérialisé : <https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/>

8. **Service auprès duquel les Candidatures et les Offres doivent être envoyées** :
➔ Service des Marchés Publics : envoi par courrier recommandé, OU express, OU dépôt auprès du Service des Marchés Publics - Hôtel de Ville – (2^{ème} étage) – 27, rue Castelvieux - BP 60207 - 31605 Muret Cedex

9. Caractéristiques principales du Projet : 22 sites

- 1. Maintenance préventive et corrective du Parc existant (et à venir) des installations de sécurité anti-intrusion,**
- 2. Télésurveillance du même parc (existant et à venir : prise en considération des installations existantes et acquises au cours du marché)**
- 3. Interventions & gardiennage sur ce même parc**
- 4. Installation d'une alarme anti-intrusion au C.T.M.P avec option vidéo-surveillance**

10. Date prévisionnelle de début du marché : 1^{er} octobre 2011

11. Durée d'exécution : le marché est passé pour une période de 4 ans, soit à compter du 1^{er} octobre 2011 jusqu'au 31 décembre 2014. (1^{ère} période : 1/10/2011 au 31/12/2012)
La date effective de prise d'effet des marchés sera différente selon les sites (fin des précédents contrats - tableau joint)

12. Conditions relatives au marché : les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française

13. Conditions relatives aux garanties et cautionnement : avance forfaitaire possible avec dépôt d'une garantie à 1^{ère} demande selon l'article 87 du CMP.

14. Modalités essentielles de financement et de paiement : Budget principal de la Ville – Section Investissement (lot N° 4) (possible subvention du Conseil Général) et Fonctionnement (Fonds propres) - Règlement par mandats administratifs - paiement en 30 Jours maxi –

15. Renseignements techniques – Michel KRANTSCHENKO : ☎ 05 61 51 90 00 - Visite des Lieux obligatoire - Renseignements Administratifs - Martine Descaux : ☎ 05 61 51 95 81.

16. Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF de TOULOUSE – 68, rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 TOULOUSE Cedex 07 -
☎ 05 62 73 57 57 ☏ 05 62 73 57 40 – mail : greffe.ta-toulouse@juradm.fr –
web : www.ta-toulouse.juradm.fr.

17. Précisions concernant les délais d'introduction des recours : selon les dispositions du CDJA

- référé précontractuel (L551-1) l'introduction du recours peut se faire jusqu'à la signature du marché
- référé contractuel (art L 551-13 à L 551-23) dans un délai de trente et un jours suivant la publication de l'avis d'attribution
- recours (art R 421-1) dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision de rejet
- recours direct contre le contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.

18. Date limite de réception des offres : Lundi 5 septembre 2011 - 10 heures -

19. Délai de Validité des offres : 120 jours

20. Date d'envoi du présent avis à la publication : Jeudi 21 juillet 2011